

OFFRE D'EMPLOI ANIMATION

Actions Jeunesse

Le Service Actions Jeunesse de la Mairie d'Aspres-sur-Buëch recherche un-e animateur-trice pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et référent jeunesse

Contrat à durée déterminée du 1^{er} Novembre 2024 au 31 décembre 2025.

Durée hebdomadaire : temps plein annualisé (variation entre périodes scolaires et vacances)

Rémunération : basée sur la grille indiciaire du grade "Adjoint d'animation territorial principal 2^{ème} Classe". Echelon à déterminer selon expérience.

Missions :

- Préparation, animation et encadrement des activités en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH à destination des enfants de 3 à 17 ans :
 - Activités périscolaires ; matins et soirs (activités d'accompagnement à la scolarité en lien avec l'école)
 - ALSH les mercredis (activités de loisirs)
 - ALSH extrascolaire pendant les vacances scolaires (activités de loisirs)
 - Préparation, animation et encadrement spécifique des activités « ados » ;
 - Animation d'activités méridiennes au Collège de Veynes
 - Préparation, direction et encadrement de séjours pour les 12 – 17 ans
 - Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets au travers d'une junior association (Buëch Qui Bouge)
- Direction ponctuelle de l'ALSH selon planning de l'équipe
- Evaluation, bilan des activités
- Lien avec les familles
- Participation au GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) au collège de Veynes
- Participation à l'encadrement et service des repas de la cantine scolaire selon besoins
- Entretien des locaux du service
- Participation à la vie du service, travail en équipe quotidien

Profil du poste :

Diplôme d'animation professionnelle ou équivalent exigé.

Compétence direction d'ACM appréciée.

Permis B indispensable

Jeune diplômé accepté.

CV + Lettre de motivation adressés à Mme le Maire d'Aspres sur Buëch :

alsh@actionsjeunesse.fr

Plus de renseignements auprès de B. PEYRET, directeur ALSH : 07.85.55.87.71.